

Les enseignants du collège

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves représentants au CA,

La réforme du collège prévue par le ministère malgré la contestation de nombreux enseignants est toujours prévue pour la rentrée 2016.

Les formations qui se multiplient actuellement sont loin de répondre à nos inquiétudes et nombre des questions pratiques que nous posons restent sans réponse et traduisent la mise en place forcée d'une réforme technocratique qui n'améliorera aucunement le collège de demain.

Il n'y aura pas davantage d'heures à effectif réduit pour vos enfants contrairement à ce que prétend la communication ministérielle.

L'accompagnement personnalisé n'en aura que le nom : il s'effectuera en prenant sur les horaires disciplinaires et souvent en classe entière.

Les enseignements pratiques interdisciplinaires, dont l'efficacité n'a pas été démontrée, seront également pris sur les horaires disciplinaires et demanderont une organisation complexe qui conduira à des emplois du temps qui risquent de comporter beaucoup d'heures de permanences.

La limitation pour vos enfants à 26 h de cours hebdomadaires, contre 28 h par exemple actuellement en 4ème, aura pour conséquence un encadrement scolaire moins important : ce sera moins d'heures de cours, plus d'heures de permanence (sans suffisamment de personnels de surveillance pour les encadrer) ou une sortie plus tôt du collège.

Loin de diminuer les inégalités, cette réforme les accentuera : les enfants des milieux favorisés auront du temps pour se cultiver, approfondir leurs connaissances, les autres seront davantage livrés à eux-mêmes.

Lors du prochain Conseil d'Administration, nous montrerons que la dotation horaire qui est attribuée à l'établissement pour l'an prochain ne permettra pas à vos enfants d'étudier dans de bonnes conditions.

Nous vous invitons à vous opposer avec nous à la répartition horaire qui sera proposée.

Nous restons bien entendu disponibles pour débattre avec vous de la réforme et de ses conséquences.